



Déclaration des performances

DoP n° 9 - Pellet Smart Pro

1 CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU PRODUIT-TYPE

Pellet Smart Pro

2 UTILISATIONS PRÉVUES

Conduit de fumée pour acheminer les fumées de combustion de l'appareil à la cheminée.

3 FABRICANT

FUMUS - Via Enrico fermi, 16/A / I-36010 Chiuppano (VI) – Italie / e-mail: info@fumusfluepipe.com

4 REPRÉSENTANT

Ne s'applique pas

5 SYSTÈMES DE WCPC

Système 2+

6a NORME HARMONISÉE

EN 1856-2:2009 - Organismes notifiés : **KIWA CERMET Italia Spa**, numéro d'identification 0476, a délivré le certificat n° **0476-CPR-7509** de conformité du contrôle de la production en usine.

6b DOCUMENT D'ÉVALUATION EUROPÉEN

Ne s'applique pas

7 PERFORMANCES DÉCLARÉES

Diamètre - mm	Norme de référence	Dénomination	Elastomères d'étanchéité
80-100	EN 1856-2	T200-P1-W-V2-L80100-O40	Joints en silicone
80-100	EN 1856-2	T250-P1-W-V2-L80100-O80	Joints en Viton
80-100	EN 1856-2	T600-N1-W-V2-L80100-G375NM	Non présents

Caractéristiques essentielles	Performances	Norme technique harmonisée
Épaisseur totale après émaillage	1,2 mm	EN 1856-2:2009
Résistance à la compression	NPD	
Résistance au feu	G375NM sans joints O40 avec joints en silicone O80 avec joints en Viton	
Étanchéité à la fumée	P1 ($\leq 0,006 \text{ ls}^{-1}\text{m}^{-2}$ avec 200 Pa) avec joints N1 ($\leq 2 \text{ ls}^{-1}\text{m}^{-2}$ avec 40 Pa) sans joints	
Coefficient de rugosité	0.1 mm (déclaré)	
Résistance au flux		
D. 80x1000	3,8 dp (Pa) à 6 m/s	
D. 80 coude 90°	8,3 dp (Pa) à 6 m/s	
Résistance thermique	NPD	



Caractéristiques essentielles	Performances	Norme technique harmonisée
Choc thermique		EN 1856-2:2009
Résistance au feu de suie	G - Test réussi	
Classe de température	T200 avec joints en silicone	
	T250 avec joints en Viton	
	T600 sans joints	
	NPD	
Résistance à la flexion	W - si installé sans joints, respecter l'inclinaison	
Résistance à la vapeur et/ou aux condensats	minimale de 5° pour la section non verticale	
Résistance à la corrosion	Classe V2	
Résistance au gel/dégel	NPD	

8 DOCUMENTATION TECHNIQUE APPROPRIÉE ET/OU DOCUMENTATION TECHNIQUE SPÉCIFIQUE

Voir les instructions **Pellet Smart Pro** à la page suivante.

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes à l'ensemble des performances déclarées.
Cette déclaration de responsabilité est délivrée conformément au Règlement (UE) n° 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.

Chiuppano 01 juin 2023

Responsable
Gianbattista Savegnago



Instructions Pellet Smart Pro

PRODUCTEUR

FUMUS, Via Enrico Fermi 16/A I 36010 – Chiuppano (VI) Italie

DÉSIGNATION DU PRODUIT CONFORMÉMENT À LA NORME EN 1856-2:2009

Diamètre - mm	Norme de référence	Dénomination	Elastomères d'étanchéité
80-100	EN 1856-2	T200-P1-W-V2-L80100-O40	Joints en silicone
80-100	EN 1856-2	T250-P1-W-V2-L80100-O80	Joints en Viton
80-100	EN 1856-2	T600-N1-W-V2-L80100-G375NM	Non présents

CARACTÉRISTIQUES

- Conduit de fumée à simple paroi en tôle d'acier revêtu d'émail vitrifié à l'intérieur et à l'extérieur. L'épaisseur totale (acier + émail) est de 1,2 mm.
- Température maximum d'utilisation :
avec joints en VITON : 250 °C – avec joints en silicone : 200°C – sans joints : 600°C
- Convient pour un fonctionnement en pression positive, si installé avec les joints appropriés, et humide (en présence de condensation), si installé de la manière décrite ci-dessous.

INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- Les conduits **Pellet Smart Pro** sont cylindriques avec un tulipage unilatéral qui permet le raccordement entre eux.
- Avant l'installation, il est nécessaire de vérifier que le revêtement en émail vitrifié est intact y compris sur la paroi interne.
- Avant de les installer, monter le joint en l'insérant dans le siège spécial placé dans le tulipage avec les lèvres orientées vers l'extérieur du tube.
- Attention : l'étanchéité n'est garantie qu'en utilisant les joints que nous fournissons et qui portent notre étiquette sur l'emballage.**
- Fonctionnement humide (c'est-à-dire en présence de condensation à l'intérieur du conduit) : les conduits doivent être installés en mode anti-condensation (partie femelle du tube en haut et embout mâle en bas), en garantissant dans la section non verticale une inclinaison d'au moins 5°.
- Distance minimum par rapport aux matières combustibles : voir DoP n° 9.
- En cas d'installation non verticale : fixez chaque morceau à l'aide du collier mural correspondant.
- Avant la mise en service, il est recommandé de vérifier le tirage approprié de l'ensemble du système d'évacuation des fumées (conduit de fumée + cheminée).
- Dans tous les cas, l'installation doit être effectuée selon les normes techniques du Pays concerné.
- Éviter toute altération, coupure ou d'autres opérations qui pourraient compromettre la validité des propriétés déclarées dans la DoP et donc du marquage CE.

ÉTABLISSEMENT DE LA PLAQUE DE LA CHEMINÉE




10 0476

CERTIFICATED 0476 - CPR - 7329

WOOD ORIGIN

WOOD PRO

PELLET SMART BASIC

PELLET PRO

PELLET BASIC

WOOD BASIC

WOOD 1.4

PELLET SMART PRO

SECTION RESERVED AT THE INSTALLER

1. DESIGNATION EN 1443 _____

2. DIAMETER (mm) _____

3. DISTANCE OF COMBUSTIBLE MATERIAL (mm) _____ 

4. INSTALLER (name and address) _____

DATE _____ **ATTENTION: DON'T REMOVE OR MODIFY THE PLATE.**

- Indiquer la ligne de produit installée
 - 1. Indiquer la désignation de la ligne de produit selon la DoP correspondante
 - 2. Indiquer le diamètre en mm
 - 3. Indiquer la distance par rapport aux matériaux combustibles en fonction de la désignation
 - 4. Indiquer le nom de l'installateur
- DATE** Indiquer la date d'installation



NETTOYAGE

Vous devez nettoyer les conduits de fumée périodiquement, afin de garantir au poêle un tirage adéquat et par conséquent un bon fonctionnement, et aussi afin d'éviter ce qu'on appelle le feu de suie, c'est-à-dire l'allumage des parties imbrûlées qui se sont déposées à l'intérieur.

Le feu de suie produit des températures très élevées qui peuvent endommager les joints et affecter ainsi l'étanchéité.

L'utilisation de coudes inspectables permet d'effectuer le nettoyage sans devoir démonter les pièces : il suffit de retirer la porte de visite et d'aspirer la suie déposée à l'intérieur avec un aspirateur.

FRÉQUENCE DE NETTOYAGE : après 3 mois de fonctionnement. Dans le cas d'installations de sections longues et essentiellement horizontales, il est recommandé d'effectuer un nettoyage plus fréquent.

CONTRÔLE

Le contrôle du bon état des conduits et des joints doit être effectué régulièrement en même temps que le nettoyage. En particulier, il est nécessaire de vérifier les joints : s'ils ne sont pas parfaitement intacts, veuillez les remplacer.

En cas de feu de suie, il est nécessaire de remplacer les joints et il est également conseillé de vérifier le système d'évacuation des fumées par un technicien spécialisé.

MODALITÉ DE STOCKAGE

Éviter les chocs.